

LICENCE

STAPS: ÉDUCATION ET MOTRICITÉ



DIPLÔME NATIONAL

niveau de diplôme Grade de Licence (Bac+3)

durée

3 années

lieu·x de formation

Caen

crédit ECTS

180

CONTACT
Université de Caen Normandie

UFR STAPS · Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Boulevard Maréchal Juin · CS 14032 · 14032 Caen Cedex 5

Licence 2 : 02 31 56 72 55Licence

3:02 31 56 72 56 ufrstaps.unicaen.fr La 1re année de licence est commune à tous les étudiants. La spécialisation se fait progressivement à partir de la 2e année.

Les compétences communes à toutes les mentions de l'UFR STAPS de Caen :

- maîtrise d'un socle pluridisciplinaire de connaissances et de compétences scientifiques, technologiques et techniques dans le domaine des activités physiques et/ou sportives (APS)
- capacité d'autonomie dans une démarche de diagnostic, de mise en œuvre et d'évaluation de projets dans un secteur professionnel lié aux APS
- acquisition d'une culture de ces APS, d'une culture générale et de compétences transversales correspondant à ce niveau de qualification
- reconnaissance d'une progression dans l'élaboration de son projet professionnel
- expérience préprofessionnelle

Cette formation fait partie des Licences accès santé (L.AS) de l'université de Caen Normandie permettant de postuler aux études de santé (Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie). C'est pourquoi, elle comprend un module de bases en Santé correspondant à 20 % des enseignements de la licence, pour ceux ayant choisi LAS. L'accès aux études de santé étant sélectif, il vous faudra obtenir de très bons résultats dans votre licence pour être admis en 2e année d'une filière santé. Chaque étudiant dispose de 2 tentatives pour accéder aux études de santé durant les trois années de Licence. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès :

- <u>Le site de l'UFR Santé</u>
- La FAO sur les modalités d'accès

MÉTIERS VISÉS

L'enseignement, en milieu scolaire ou périscolaire, reste l'un des principaux débouchés de cette mention. Le titulaire de la Licence STAPS mention Éducation et motricité conduit et anime des actions collectives visant la pratique de ces activités dans un but éducatif. Toutefois, il y a nécessité de réussir les concours de l'Éducation nationale pour devenir : professeur d'EPS, professeur des écoles et autres fonctions d'enseignant ou de CPE au sein de l'Éducation nationale.

Parallèlement, l'obtention de la licence permet aussi de s'inscrire aux concours de la Fonction publique territoriale ou du Ministère de la santé et des sports afin de devenir : professeur de sport, conseiller territorial des APS ou éducateur territorial des APS.

Au-delà des concours, la possession d'une licence permet aussi d'occuper des emplois au sein des services des sports des municipalités, d'intervenir auprès des publics scolaires du premier degré dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, ou d'occuper des responsabilités au sein des clubs sportifs ou associations diverses qui recrutent.

COMPÉTENCES ACQUISES

Le curriculum permet d'acquérir, dans une perspective pluridisciplinaire, une bonne maîtrise des



connaissances en sciences humaines et sociales et en sciences de la vie, nécessaires à la compréhension, à l'analyse et à la mise en œuvre de l'intervention dans les secteurs professionnels utilisant les APSA dans une perspective d'éducation et de développement de la motricité, voire de la personne. La formation comporte un axe de préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement. Les compétences s'organisent autour de trois grands axes :

- Diagnostiquer et concevoir des interventions dans les activités physiques et sportives
- Intervenir en face-à-face pédagogique
- Communiquer

POURSUITE D'ÉTUDES

Possibilité de poursuite en master, notamment en Master MEEF et s'inscrire aux concours de la Fonction publique territoriale.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

La licence s'organise autour d'enseignements scientifiques et méthodologiques garantissant une formation pluridisciplinaire, des cours théoriques et pratiques de plusieurs disciplines sportives, d'enseignement en langue et d'un accompagnement pour la construction de votre parcours universitaire.

À partir du semestre 3 jusqu'au semestre 6, les étudiants doivent choisir une mention au cours de laquelle la spécialisation des enseignements sera progressive.

ADMISSION · INSCRIPTION

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Baccalauréat

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès au cursus Licence est ouvert de plein droit aux personnes titulaires Bac ou d'un diplôme équivalent.

Pour les autres candidats, l'accès est conditionné par une validation des études ou des acquis professionnels par la commission compétente.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE Candidater à l'université de Caen Normandie.

